

# Degrés de plurivocité et formes de polyphonie

Daciana Vlad

Université d'Oradea (Roumanie),

Université d'Orléans (France)

## 0. Introduction

Partant de l'hypothèse qu'un énoncé polyphonique peut l'être de façon plus ou moins manifeste, ce qui veut dire qu'il y aurait des énoncés plus polyphoniques que d'autres, nous nous proposons de faire une étude de ces énoncés en prenant en compte leur degré de plurivocité, ce qui nous permettra d'isoler diverses formes de polyphonie.

Par degré de plurivocité d'un énoncé polyphonique nous comprenons le degré de présence des voix en surface textuelle. Ainsi il y a des énoncés où des deux voix présentes sur la scène énonciative on entend une seule, la deuxième s'effaçant du processus énonciatif. Nous appellerons *polyphonie faible* cette forme de polyphonie avec effacement. Deux ou plusieurs positions énonciatives peuvent être manifestement superposées au sein d'une même unité discursive, auquel cas on a affaire à de la *polyphonie forte*. Nous isolerons également une forme intermédiaire de polyphonie, la *polyphonie moyenne*, caractérisée par le fait qu'une seule voix est explicitement présente en surface textuelle, la deuxième se faisant entendre sur le mode de l'implicite, étant décelable au moyen d'un travail interprétatif.

L'examen de la nature des rapports qui s'établissent entre les différentes voix nous permettra de définir d'autres formes de polyphonie suivant qu'ils sont harmonieux ou conflictuels.

Dans notre démarche nous nous servirons de l'opposition ducrotienne entre locuteur et énonciateur. Avec Ducrot nous tiendrons le locuteur pour responsable de l'occurrence de l'énoncé ainsi que de la mise en scène d'énonciateurs auxquels il permet de prendre position à travers l'énonciation, non pas par des mots mais moyennant des points de vue.

Nous précisons également que pour nous chaque être discursif présent dans la configuration polyphonique auquel on peut attribuer une position énonciative représente une voix.

Nous procéderons dans ce qui suit à la description des formes de polyphonie susmentionnées.

## 1. Polyphonie faible

En vue de décrire cette première forme de polyphonie nous évoquerons l'exemple du discours indirect libre où le locuteur-narrateur met en scène un énonciateur-personnage tout en s'effaçant en tant que présence énonciative, ne se manifestant pas, lui, comme énonciateur. Des deux voix qui coexistent sur la scène énonciative on entend une seule; le narrateur se tait, sa voix servant de support à celle du personnage, de sorte que ses pensées ou ses perceptions puissent être verbalisées:

Rodolphe, le dos appuyé contre le calicot de la tente, pensait si fort à Emma, qu'il n'entendait rien. Derrière lui, sur le gazon, des domestiques empilaient des assiettes sales; ses voisins parlaient, il ne leur répondait pas; on lui emplissait son verre, et un silence s'établissait dans sa pensée, malgré les accroissements de la rumeur. Il rêvait à ce qu'elle avait dit et à la forme de ses lèvres ; sa figure, comme un miroir magique, brillait sur la plaque des shakos; les plis de sa robe descendaient le long des murs, et des journées d'amour se déroulaient à l' infini dans les perspectives de l' avenir. Il la revit le soir, pendant le feu d' artifice; **mais elle était avec son mari, Madame Homais et le pharmacien ...** (in Nølke *et al.*, 2004: 156)

Dans le fragment de DIL on peut identifier une seule position énonciative, correspondant à l'émergence de la subjectivité du personnage sur la scène de l'énonciation. On assiste, comme le constate Sørensen (2002), à un passage de l'extériorité de l'enchaînement narratif à l'intériorité de la pensée du personnage, ce passage étant signalé par le connecteur *mais*. Dans l'exemple ci-dessus le narrateur nous fait savoir que le personnage Rodolphe espérait pouvoir revoir Emma seule, pour le laisser ensuite exprimer son regret que ce désir ne puisse pas se matérialiser.

Parfois ce sont les perceptions auditives ou visuelles des personnages qui se trouvent représentées dans le discours narratif. On n'a pas affaire là à du discours rapporté à proprement parler. Le narrateur, et avec lui le lecteur, entendent avec le personnage ou voient à travers son regard:

Le Suisse, à l'écart, s'indignait intérieurement contre cet individu, qui se permettait d'admirer seul la cathédrale. Il lui semblait se conduire d'une façon monstrueuse, le voler en quelque sorte, et presque commettre un sacrilège. **Mais un froufrou de soie sur les dales, la bordure d'un chapeau, un camail noir ... C'était elle!** Léon se leva et courut à sa rencontre. (in Nølke *et al.*, 2004: 156)

Ici *mais* marque un changement de perspective: on quitte le narrateur pour rejoindre Léon, avec qui on entend le bruit léger que fait la robe d'Emma, on aperçoit son chapeau. Ce changement de point de vue annonce le discours intérieur du personnage, *C'était elle!*

## 2. Polyphonie moyenne

Dans un énoncé de polyphonie moyenne on peut identifier deux positions énonciatives dont une seule est explicitement présente en surface textuelle, l'autre se faisant entendre de façon implicite. Nous illustrerons cela par l'exemple des questions rhétoriques et par celui de la négation polémique.

Nous nous arrêtons d'abord au cas de l'interrogation rhétorique en nous servant d'un exemple emprunté à Haillet:

- Vous avez pourtant démissionné.
- **Est-ce que j'avais le choix?** (in Haillet, 2002: 102)

Le locuteur de la question rhétorique avance le point de vue positif 'j'avais le choix', qu'il attribue à un énonciateur identifiable à l'allocutaire. Son propre point de vue, 'je n'avais pas le choix', opposé au premier, n'est pas posé, étant impliqué dans l'énoncé.

Nous transformons maintenant l'exemple de Haillet en remplaçant la question par une négation polémique:

- Vous avez pourtant démissionné.
- **Je n'avais pas le choix.**

Dans la négation le locuteur est plus présent que dans la question rhétorique en ce qu'il manifeste explicitement sa position. Il pose son point de vue, 'je n'avais pas le choix', comme s'opposant au point de vue implicite 'j'avais le choix', attribuable à l'allocutaire.

Les deux cas présentés ci-dessus relèvent de l'hétérophonie, où le point de vue du locuteur coexiste avec des points de vue appartenant à des instances énonciatives externes. Le phénomène de la polyphonie moyenne peut apparaître également dans des énoncés homophoniques, renfermant des points de vue émanant tous de l'instance du locuteur, qui se trouve alors dédoublée en «locuteur en tant que tel» ou locuteur de l'énoncé,  $l_0$ , et «locuteur en tant qu'être du monde»,  $\lambda$  (cf. Ducrot, 1984).

Lors de la formulation indirecte d'un acte de langage, par exemple, le locuteur accomplit deux actes simultanés: l'acte exprimé explicitement dans l'énoncé et l'acte indirect, réalisé de façon implicite, attribuables chacun à l'une des instances du locuteur. Ainsi pour des soucis de politesse on peut exprimer une demande sous la forme d'une question:

Tu aurais un peu de scotch? (ex. oral, Dijon, 2001)

L'acte INTERROGER sera pris en charge par le locuteur  $l_0$ , l'acte DEMANDER étant mis sur le compte du locuteur  $\lambda$ .

Dans tout énoncé de polyphonie moyenne il y aura donc une seule voix en surface textuelle, que ce soit celle du locuteur ou celle d'un autre être discursif, la deuxième voix étant décelable en sous-texte, au moyen d'un travail interprétatif.

### 3. Polyphonie forte

Deux positions énonciatives peuvent être présentes chacune de façon explicite en surface textuelle. Pour illustrer ce cas de figure nous recourons à l'exemple des énoncés concessifs du type *Certes/Bien sûr/Peut-être p mais q*, au discours rapporté en style direct et indirect et aux énoncés au conditionnel d'altérité énonciative (cf. Haillet, 2002):

Certes ce n'était qu'une lépreuse, mais elle était honorable auprès de Dieu.

(C Claudel, Frantext)

Pierre m'a dit: «Demain je n'irai pas à l'école».

Le premier ministre accepterait de présenter sa démission.

Tous ces énoncés se caractérisent par le fait qu'ils reprennent ou font allusion à un contenu qui a déjà fait l'objet d'un acte d'énonciation. Le locuteur introduit dans son discours un discours autre tout en adoptant une certaine attitude par rapport à celui-ci, marquée par un connecteur concessif (*certes, bien sûr, peut-être*), par un verbe de dire ou par le conditionnel. Il y a donc deux voix qui se superposent explicitement dans l'énoncé. Vu cette orientation du discours vers d'autres discours produits antérieurement nous croyons qu'on pourrait qualifier cette forme de polyphonie de *polyphonie dialogique*.

Un énoncé concessif du type *Certes/Bien sûr/Peut-être p mais q* représente une stratégie argumentative qui permet au locuteur d'argumenter tout en s'appuyant sur un autre propos, tenu antérieurement. En énonçant *Certes/Bien sûr/ Peut-être p* il nous fait connaître une position *p* attribuable à un énonciateur, qui peut être son interlocuteur, dont le point de vue représente un argument en faveur d'une conclusion *C*. En même temps, moyennant un connecteur concessif, le locuteur indique sa propre position quant à *p*, qui consiste à feindre y adhérer, réalisant ainsi un acte de concession (cf. Ducrot, 1984). La nature du connecteur employé précise la nature du lien énonciatif que le locuteur établit avec *p*. L'introduction par *mais* d'un argument plus fort montre que le locuteur se distancie par rapport à *p*; son argument casse la relation argument-conclusion instaurée dans la première partie de l'énoncé et inverse de la sorte sa valeur argumentative, qui sera orientée vers une conclusion non-*C*.

*Bien sûr* et *certes* marquent un certain degré d'accord du locuteur par rapport à *p*. Il le ratifie en tant que contenu mais il nie sa validité en tant qu'argument:

... il y a des hommes qui aiment ça les filles marrantes, tiens je suis sûre qu' à Michou elle ne lui déplairait pas cette Solange, **bien sûr elle est coiffée comme l'as de pique et il déteste ça les filles mal coiffées Michou mais pardon il la trouverait bien baraquée la jambe comme il faut dans son pantalon de toile ...** (Rivoyre, Frantext)

Je l'écoute mal, pense à La Vigue... y avait à penser... son truc de Rome... il voulait plus être avec nous... simple!... bon!... il voulait voir du soleil... **certes on avait été privés mais c'était pas une raison pour nous laisser là vlaac!...** en plouc!... je croyais pas à la coupure ... (Céline, Frantext)

... revenant à la maison, je passai une affreuse soirée. J'avais trouvé sur ma cheminée une tendre lettre de Philippe. Je lui demandai pardon d'avoir douté de lui. **Certes il était faible, mais j'aimais aussi cette faiblesse** et, dans les phrases ambiguës de Misa sur lui, je ne voulais voir, moi, que déception d'amoureuse. (Maurois, Frantext)

Dans ce dernier exemple on a affaire à un cas d'homophonie. Le locuteur évoque un point de vue qu'il a avancé lui-même antérieurement, point de vue qu'il maintient et essaie de justifier.

Avec *peut-être* le degré d'adhésion du locuteur à *p* diminue pouvant aller jusqu'à la non adhésion:

Je suis peut-être doué, comme tu dis, j'ai du talent, mais je n'ai pas de facilité.

(Ionesco, Frantext)

Je mélange peut-être tout dans ma tête, mais vous, vous la perdez.

(Ionesco, Frantext)

Peut-être que tu es resté chez toi toute la soirée, mais je t'ai vue au café vers 22h.

(in Nølke & Olsen, 2000)

Pour ce qui est de la valeur de *peut-être*, on peut dire que plus le degré d'adhésion diminue plus la valeur hypothétique du connecteur se transforme en valeur d'opposition.

Dans le cas du discours direct et indirect les deux positions énonciatives manifestes en surface textuelle correspondent respectivement au locuteur citant et au locuteur cité. Le locuteur de l'énoncé rapporte les paroles d'autrui tout en prenant position à l'égard de la valeur de vérité du propos cité. Son attitude épistémique dépend de la nature du verbe introducteur. Un verbe comme *dire*, *affirmer*, *déclarer*, révélera une attitude épistémique neutre tandis qu'un verbe comme *prétendre* marquera, en discours indirect, le penchant du locuteur vers la valeur 'faux' pour le propos cité:

Pierre dit que son père est malade.

Pierre prétend que son père est malade.

Quant aux énoncés au conditionnel d’altérité énonciative, ils font coexister deux positions énonciatives appartenant l’une à un discours provenant d’un tiers ou correspondant à un oui-dire, auquel le locuteur fait allusion dans son discours, et l’autre à la position qu’il adopte à son égard, qui consiste à s’en distancier, cette distance étant marquée par l’emploi du conditionnel:

La rumeur est venue des Etats-Unis: **une hormone naturelle, la DHEA, supprimerait les désagréments de l’âge, rides, arthrose, trous de mémoire, etc.**

*Le Monde*, 17.03.2001)

#### 4. Harmonie vs. conflit dans le discours polyphonique

Si l’on examine la nature des rapports qui s’établissent entre les différentes positions énonciatives qui se trouvent en co-présence dans une même unité discursive, on remarque qu’elles peuvent converger ou diverger. Cela correspondrait à deux formes de polyphonie qu’on pourrait désigner respectivement par *polyphonie convergente* et *polyphonie divergente* ou, si l’on empruntait des termes à la musique, par *polyphonie consonante* et *polyphonie dissonante* ou encore par *polyphonie consensuelle* et *polyphonie conflictuelle* ou *agonale* (les termes de polyphonie consensuelle et polyphonie conflictuelle sont également employés par L. Chetouani, 2004).

Ainsi dans le cas du DIL il nous semble qu’on peut parler plutôt de voix en consonance tandis que dans d’autres cas il y aurait consensus entre les voix. Il s’agit des énoncés concessifs du type *Certes/Bien sûr p mais q* où il y a consensus en ce qui concerne la vérité de *p*: le locuteur valide, ne fût-ce que momentanément, le contenu en question, ayant pour source un autre être discursif.

Les différentes voix peuvent également se trouver en rapport d’opposition. Le locuteur évoque dans son discours des points de vue appartenant à un autre sujet en les rejetant de façon plus ou moins agressive. En guise d’exemple on peut citer les questions rhétoriques et la négation polémique, où il y a simple opposition de deux points de vue sans que cela confère un caractère conflictuel au discours.

L’opposition peut devenir conflictuelle dans le cas des questions du type *Pourquoi +Cond.?* ou *Parce que p?* ou bien dans celui des énoncés au conditionnel exclamatif:

Claudine (effrayée). Moun Diou! C'est peut-être un huissier!

Honorine (indignée). **Mais pourquoi ce serait un huissier?** Moi, je dois rien à personne!

(Pagnol, Frantext)

- Allez, file.
- **Et pourquoi je filerais?** (ex. oral, TV5)
- Je ne sais pas si c'est très bon pour mon cœur.
- **Parce que t'as un cœur, toi?** (ex. oral, TV5)

Quoi! **Je pourrais un jour ne plus aimer mon père!** (*in* Baylon&Fabre, 1995: 143)

Un énoncé du type *Pourquoi+Cond.?* est paraphrasable par *Pourquoi veux-tu que p?* (*Pourquoi veux-tu que ce soit un huissier?*) où le verbe *vouloir* est synonyme de *dire* (cf. Maingueneau, 1981). C'est pourquoi on peut affirmer qu'un tel énoncé permet au locuteur de s'opposer au dire de son interlocuteur, que ce soit l'acte d'énonciation ou un acte illocutoire. Il conteste le dire en question tout en en mettant en question les raisons mêmes. (Il n'y a pas raison de dire *p*/Il n'y a pas raison que je fasse *p*).

Par une question en *parce que* le locuteur s'oppose à une énonciation antérieure tout en mettant en doute les présupposés qu'elle véhicule. Cette opposition a un caractère agressif lorsque le présupposé en question renvoie à un état de choses valorisant pour l'image de l'allocutaire (avoir un cœur). En remettant en cause cette image le locuteur porte atteinte à la face de l'interlocuteur, ce qui fait augmenter le caractère conflictuel de l'interaction.

Dans un énoncé au conditionnel exclamatif le refus du locuteur d'accepter un point de vue adverse s'accompagne d'un mouvement affectif plus ou moins véhément, l'interaction devenant alors encore plus conflictuelle.

A part ces deux cas extrêmes que sont la polyphonie consensuelle et la polyphonie conflictuelle, on pourrait en isoler un troisième, cas intermédiaire correspondant à la situation où le locuteur, tout en intégrant un autre discours dans son discours ne prend position ni en faveur ni contre le discours en question. On pourrait qualifier cette forme de polyphonie de *polyphonie neutre*, illustrée par l'exemple des énoncés au conditionnel d'altérité énonciative.

## 5. Conclusion

La prise en compte du degré de plurivocité des énoncés polyphoniques permet donc de distinguer entre polyphonie faible et polyphonie moyenne, formes non-dialogiques de polyphonie, et encore polyphonie forte, qui, vu qu'elle implique une interaction avec d'autres discours, a un caractère dialogique.

En analysant la nature des rapports qui s'instaurent entre les différentes voix qui se font entendre au sein d'un discours polyphonique, on peut isoler d'autres formes de polyphonie, correspondant à des rapports harmonieux, polyphonie consonante et polyphonie consensuelle, ou à des rapports conflictuels, polyphonie conflictuelle ou agonale, entre ces deux cas de figure se trouvant placée la polyphonie neutre, caractérisée par la neutralité des rapports entre les voix.

## Références

- ADAM, J.-M. (1990). *Eléments de linguistique textuelle*, Liège, Mardaga.
- AMOSSY, R. (2005). “De l’apport d’une distinction: dialogisme vs. polyphonie dans l’analyse argumentative”, in J. Bres, P. P. Haillet, S. Mellet, H. Nølke, L. Rosier (éds.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*, Bruxelles, De Boeck&Duculot, p. 63-73.
- BAYLON, Ch., FABRE, P. (1995). *Grammaire systématique de la langue française*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, Nathan.
- BRES, J. (1998). “Entendre des voix: de quelques marqueurs dialogiques en français”, in J. Bres, R. Legrand, F. Madray, P. Siblot (éds.), *L’autre en discours*, Montpellier III, Praxiling, p. 191-212.
- BRES, J. (1999). “Vous les entendez? Analyse du discours et dialogisme”, *Modèles linguistiques*, Tome XX, Fascicule 2, p. 71-86.
- CHETOUANI, L. (2004). “Faire dire pour dire”, in R. Delamotte-Legrand (éd.), *Les médiations langagières: actes du colloque international “La médiation, marquages en langue et en discours”*, vol. I, Publications de l’Université de Rouen, p. 109-119.
- DUCROT, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- HAILLET, P. P. (2002). *Le conditionnel en français: une approche polyphonique*, Gap-Paris, Ophrys.
- NØLKE, H., OLSEN, M. (2000). “Polyphonie: théorie et terminologie”, *Polyphonie-linguistique et littéraire*, 2, <http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni>.
- NØLKE, H., FLØTTUM, K., NORÉN, C. (2004). *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.
- SØRENSEN RAVN JØRGENSEN, K. (2002). “Le connecteur *mais* et le discours indirect libre”, *Polyphonie-linguistique et littéraire*, 4, <http://www.hum.au.dk/romansk/polyfoni>.
- SØRENSEN RAVN JØRGENSEN, K. (2004). “*Mais* indice d’ouverture et de clôture du discours indirect libre”, in J. M. Lopez Munoz, S. Marnette, L. Rosier (éds.), *Le discours rapporté dans tous ses états*, Paris, L’Harmattan, p. 105-112.